



Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 24 juin 2024

COHÉSION SOCIALE - POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 - APPEL À PROJETS 2024 - PILIER COHÉSION SOCIALE - APPROBATION DU 1ER PROGRAMME D'ACTIIONS 2024

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Ségolène BARDET à Romain DUPEYROU, Patricia DOUEZ à Franck PORTZ, Noélie FERREIRA à Florent SIMMONET, Elsa FORTAGE à Sébastien MATHIEU, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Alain LIAIGRE à Olivier D'ARAUJO, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGÉ, Elmano MARTINS à Gérard LEFEVRE, Lucy MOREAU à Elisabeth MAILLARD, Corinne RIVET BONNEAU à Florent JARRIAULT, Mélina TACHE à Lucien-Jean LAHOUSSE.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Christian BREMAUD, Dany MICHAUD.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 24 JUIN 2024

COHÉSION SOCIALE - POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 - APPEL À PROJETS 2024 - PILIER COHÉSION SOCIALE - APPROBATION DU 1ER PROGRAMME D'ACTIONS 2024

Monsieur **Romain DUPEYROU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 25 juin 2015 par laquelle le Conseil d'Agglomération a délégué au Président la signature du Contrat de Ville 2015-2022 ;

Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des Contrats de ville 2024-2030 ;

Vu le décret du 28 décembre 2023 concernant l'actualisation de la géographie prioritaire ;

Vu la délibération du 08 février 2024 par laquelle le Conseil d'Agglomération a adopté le nouveau contrat de Ville 2024-2030 « Engagements quartiers 2030 » ;

Considérant l'appel à projet 2024 du Contrat de Ville, ouvert le 22 décembre 2023 et clôturé le 19 février 2024,

Dans le cadre de la programmation 2024 du Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 », le premier Comité Technique Partenarial, réuni le 26 mars 2024, a émis un avis favorable au financement de plusieurs actions déposées dans le cadre de l'appel à projet du Contrat de Ville. Il propose d'attribuer des subventions aux associations suivantes, au regard de la cohérence de leurs actions avec les 6 thématiques du Contrat de Ville :

THEMATIQUE 2 : Education, jeunesse et parentalité

➤ **VILLE DE NIORT**

« Accueil périscolaires renforcés dans les écoles élémentaires des quartiers prioritaires »

34 000 €

La Ville de Niort développe sur l'ensemble de son territoire des animations dans les écoles sur les temps périscolaires. Dans les 5 écoles élémentaires situées en quartiers prioritaires, elle renforce le taux d'encadrement et développe un programme d'animations avec la participation d'intervenants extérieurs. Ces temps sont organisés en étroite collaboration avec l'équipe enseignante, dans une optique de continuité éducative.

Par ailleurs, le budget prévisionnel de l'action prévoit un financement de la Ville de Niort, et de la CAF, pour un montant prévisionnel global de 428 595 euros.

➤ **VILLE DE NIORT** « Poney Maître d'école » 5 000 €

La Ville de Niort propose de déplacer au centre équestre une fois par semaine et pendant 8 semaines, des classes de grande section de maternelle situées en réseau REP (écoles Jean Zay, Emile Zola et Ernest Pérochon). La journée s'organise autour des activités éducatives classiques menées dans un environnement différent, et l'apprentissage de l'équitation intégrant la relation à l'animal (soin, respect, confiance, ...). Les parents sont mobilisés pour participer avec les enfants et le taux d'encadrement est renforcé sur ces journées.

Par ailleurs, la Ville de Niort mobilise un montant prévisionnel de 14 698 € pour le financement de cette action.

THEMATIQUE 3 : Santé et bien-être dans les quartiers

➤ **CSC DU PARC** « Lien Social, estime de soi » 6 500 €

Le CSC, par cette action, vise un public isolé, à qui elle donne l'occasion de sortir de chez soi et d'aller à la rencontre des autres. Cette action est articulée autour des activités suivantes :

- Atelier cuisine et découverte culturelle, l'alimentation étant une opportunité de découverte de la diversité culturelle présente sur le quartier ;
- Atelier pratique sportive, avec des propositions de sorties piscine, marche aquatique, randonnées pédestres, pilate, gym douce et yoga.

Par ailleurs, le budget prévisionnel prévoit des cofinancements de la Ville de Niort, du Conseil Départemental, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés, pour un montant prévisionnel de 12 471 €.

➤ **SOLI'NIORT** « Aller vers et développer le vivre ensemble grâce à l'alimentation » 6 000 €

L'association vise par cette action à développer un modèle de distribution alimentaire prenant la forme d'une épicerie coopérative et solidaire avec des objectifs multiples :

- Appliquer une tarification solidaire des achats ;
- Offrir des produits diversifiés et issus d'une production locale ;
- Assurer une gouvernance participative fondée sur le partenariat.

En 2023, l'association comptabilise 437 clients aidés (bénéficiaires de tarification réduite) dont 29% issus des quartiers prioritaires. L'association participe à différents événements dans les quartiers pour se faire mieux connaître des habitants.

Par ailleurs, l'action est également financée par la vente des produits, estimée à 151 000 € dans le budget prévisionnel, et par l'intervention des partenaires institutionnels (CAF, Ville de Niort, Département des Deux-Sèvres, Région Nouvelle Aquitaine, DDETSPP, Etat dans le cadre des contrats aidés) pour un montant prévisionnel global de 43 080 euros.

➤ **CROIX-ROUGE FRANÇAISE** « Permanences Accueil Santé Social » 2 000 €

L'action vise à favoriser l'accès aux soins en levant les freins financiers, géographiques, psychologiques et administratifs. Une médiatrice en santé réalise des permanences mensuelles dans chaque centre socio-culturel. Les accompagnements proposés sont adaptés aux différents besoins :

- orientation vers les instances médicales, prises de rendez-vous et soutien administratif pour activer les droits de santé ;
- don de produits d'hygiène ;
- accompagnement physique possible aux rendez-vous médicaux.

En 2023, une nouvelle permanence a été ouverte au sein du quartier du Clou Bouchet dans les locaux de l'entreprise d'intérim Siti Intérim. En 2024, l'association expérimente également une permanence au sein d'un établissement scolaire, l'école E. Pérochon. L'animation d'ateliers santé collectifs complète le dispositif.

Par ailleurs, le budget prévisionnel prévoit des cofinancements de la CAF, de la DREETS, de l'ARS et de l'Etat au titre des emplois aidés, pour un montant prévisionnel de 7 636 €.

➤ **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NIORT** « Médiation par les pairs » 3 000 €

Cette action est développée en partenariat avec l'Education Nationale et la Direction de l'Education de la Ville de Niort depuis 2015. Elle vise à diffuser auprès des enfants une culture de résolution de conflits par le dialogue, par l'intervention des 6 médiateurs sociaux du CCAS. Les enfants volontaires sont formés et accompagnés sur un cycle de 3 ans, pour favoriser la médiation entre pairs. Les écoles Ernest Pérochon et Pierre de Coubertin ont bénéficié du dispositif les précédentes années. Depuis 2022, l'accompagnement est réalisé au sein de l'école Jules Ferry.

Par ailleurs, la Ville de Niort accompagne l'action pour un montant prévisionnel de 25 538 €.

➤ **UFOLEP** « Femmes et Sports au Pontreau » 1 500 €

Cette action s'inscrit dans la continuité d'un partenariat engagé depuis plusieurs années entre le CSC Grand Nord et l'UFOLEP afin d'accompagner un groupe de femmes à pratiquer une activité physique régulière. Elle rejoint la réflexion globale menée par les partenaires et les associations et clubs sportifs en 2023 pour favoriser la pratique sportive pérenne des habitants des quartiers, notamment des femmes.

Par ailleurs, la CAF est sollicitée pour un montant prévisionnel de 2 000 €.

➤ **VOLLEY BALL PEXINOIS** « Initiation et formation à la citoyenneté à l'éthique sportive » 2 000 €

Le club de Volley-ball propose des séances de pratique sportive, comme vecteur de lien social et d'apprentissage des règles d'éthique sportive. En 2023, ce sont 27 tournois qui ont été organisés, pour près de 500 bénéficiaires. Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2024 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, les cofinancements de la Ville de Niort et du Département des Deux-Sèvres sont mobilisés pour un montant prévisionnel de 4 000 €.

➤ **NIORT RUGBY CLUB** « Rugby outil au service de la citoyenneté » 3 500 €

Dans le cadre des Jeux Olympiques 2024, le club propose de préparer l'évènement par l'organisation de stages sportifs dans les trois quartiers prioritaires ainsi que des temps de découverte du rugby et des valeurs véhiculées par ce sport. Les enfants participeront également à l'entraînement de rugby avec les enfants licenciés. Les éducateurs axeront cette année l'apprentissage du rugby à toucher (7 joueurs contre 7), discipline présente aux Jeux Olympiques 2024. Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2024 » visant à occuper positivement l'espace public.

THEMATIQUE 4 : Citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble

➤ **SERVICE D'ECRITURE PUBLIQUE (SEP) 79**
« Accompagnement des habitants des QPV dans leurs démarches administratives sur Internet » 6 000 €

Cette action vise à proposer un service d'écrivain public dans les trois quartiers prioritaires. Le service est gratuit pour les bénéficiaires. Il s'adresse à des personnes qui rencontrent des difficultés avec l'écriture, dans une optique de prise d'autonomie. Depuis fin 2021, l'action de l'écrivain public est complétée par celle d'une médiatrice numérique. En 2023, ce sont 395 personnes reçues en accompagnement individuel et 128 dans le cadre d'ateliers collectifs Déclic.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements des autres partenaires (CCAS, Département et Etat pour le financement d'un emploi aidé), pour un montant prévisionnel global de 35 200 €.

➤ **INFODROITS**
« Permanences d'information Juridique dans les QPV » 1 400 €

Cette action vise à organiser des permanences juridiques, gratuites et généralistes pour une meilleure connaissance des droits et des devoirs, sur tous les champs de la vie quotidienne. Ces permanences sont réalisées à la Mairie de quartier de la Tour Chabot, à la Mairie de quartier/France Services du Clou Bouchet et au CSC Grand Nord.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Région Nouvelle Aquitaine et du SGAR, pour un montant prévisionnel global de 7 200 €.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE** « L'été jeunesse 2024 » 5 000 €

Le CSC propose des animations avec un accueil de loisirs pour les 11-17 ans, ainsi qu'un accueil jeunes pour les 14-25 ans, pendant la période estivale. L'action vise plusieurs axes :

- Favoriser l'appropriation du local jeunesse
- Développer le pouvoir d'agir des jeunes, le civisme et la citoyenneté
- Sensibiliser aux questions liées à l'environnement et au développement durable

En 2024, le CSC portera une attention particulière sur les jeunes filles afin de favoriser leur place dans le quartier et dans le groupe.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et de la CAF pour un montant prévisionnel de 8 305 €.

- **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Séjour été 2024 » 2 000 €

Le CSC propose un séjour à la montagne, pour 30 enfants de 7 à 17 ans, pendant la période estivale. Le séjour sera orienté sport et nature et organisé en amont avec les jeunes afin de les rendre acteurs des différentes activités.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et de la CAF pour un montant prévisionnel de 5 946 €.

- **MISSION DE PREVENTION SPECIALISEE**
« Atelier de rue Street art » 3 500 €

L'action consiste à assurer une veille artistique hebdomadaire sur l'espace public dans chaque quartier, inscrite sur une durée de 3 mois, afin de créer un RDV identifié par les jeunes et les habitants. L'action aura lieu le mercredi soir de 18h à 20h. La régularité est une condition sine qua non de sa réussite. Plusieurs lieux ont été repérés dans les quartiers pour déployer cette nouvelle action, et assurer la réalisation de fresques. L'action sur l'espace public participe à une occupation positive de l'espace public dans les quartiers.

THEMATIQUE 5 : Des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire

- **CIRQUE EN SCENE** « Un cirque dans mon quartier » 3 000 €

L'association diffuse auprès des enfants et des jeunes la pratique circassienne et déploie des actions de médiation culturelle. L'action comprend l'organisation de stages et des animations ponctuelles sur l'espace public dans les quartiers de la Tour Chabot et du Clou Bouchet.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, du Département, de la DRAC et du SDJES pour un montant prévisionnel de 5 491 €.

- **EN VIE URBAINE** « Festival En Vie Urbaine 2024 » 7 500 €

L'association En Vie Urbaine renouvelle en 2024 l'organisation de son festival de culture urbaine, du 13 au 15 août, pour une 16^{ème} édition. Ce festival est gratuit pour les participants. Cette année, le festival réintègre le quartier de la Tour Chabot Gavacherie et la place Louis Juvet. Il participera en amont au dispositif culturel de la Ville de Niort « les jeudis niortais ». La notoriété accrue du festival et la programmation d'artistes renommés impose à l'association de renforcer la qualité technique de l'évènement. En amont du festival, des actions de médiation culturelle sont organisées dans le quartier prioritaire autour d'ateliers d'écriture, de beatbox, d'expression scénique, ... accompagnés par un artiste professionnel. Comme chaque année, l'organisation du festival est rendue possible par la mobilisation de nombreux bénévoles, dont beaucoup d'habitants du quartier.

Par ailleurs, le budget prévisionnel prévoit des cofinancements de nombreux partenaires (Ville de Niort, Département, Région, CAF, DRAC, DRJSCS, Aide parlementaire, CAMJI et autres établissements) pour un montant prévisionnel de 66 380 €.

➤ **CSC DU PARC** « Loisirs dans mon quartier et au-delà » 13 000 €

Le CSC propose aux habitants du quartier un programme d'animation toute l'année qui est renforcé pendant l'été avec des animations en pieds d'immeuble, des sorties, des après-midis ludiques en famille, des soirées. Des démarches « d'aller vers » sont organisées afin de susciter la participation. Le programme est construit par les professionnels et les habitants.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, du Département, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 46 492 €.

➤ **CSC GRAND NORD** « Un été au Pontreau et sur la Colline » 3 000 €

Le CSC propose des activités de loisirs en privilégiant le quartier du Pontreau/Colline Saint-André. Il s'agit de maintenir le lien avec les habitants durant la période estivale et de proposer des animations en pieds d'immeuble aux habitants qui ne partent pas en vacances. Des soirées conviviales, des sorties à la journée et des animations festives seront organisées dans le cadre d'une programmation détaillée, travaillée en amont avec les habitants. Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2024 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la DDETSPP et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 10 600 €.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE**
« Le Préau 2024 : Un espace ludique au cœur du Clou Bouchet » 2 500 €

Cette action est mise en œuvre pendant les petites vacances scolaires dans la salle polyvalente du quartier Clou Bouchet qui est réaménagée pour accueillir les enfants de 0 à 7 ans et leurs parents. Des espaces ludiques organisés par tranches d'âges, et un coin parents pour favoriser les rencontres sont proposées aux participants. Pour favoriser la participation du plus grand nombre, le tarif d'entrée est de 2€ (gratuit pour les accompagnants).

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 5 299€.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Quartier d'été sur le Clou Bouchet » 17 000 €

Par cette action, l'objectif du CSC est de proposer des temps de loisirs l'été aux habitants du Clou Bouchet qui ne partent pas en vacances, en lien avec les souhaits qu'ils expriment. Le programme est varié pour répondre aux différents besoins et attentes : sorties familiales, sorties piscine, séances poney, animations sur l'espace public, organisation de soirées les mardis et vendredis sous le mode « guinguette ». Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2024 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 22 888 €.

➤ **ASSOCIATION ROKA** « Atelier Cinéma – Quartier du Pontreau » 3 000 €

L'objectif de ce nouveau projet est de favoriser l'expression des habitants, dans une composante intergénérationnelle, par le biais d'une création cinématographique, en les associant à toutes les phases de la création (écriture du scénario, tournage, post-production, ...). L'association ROKA travaillera en partenariat avec le CSC Grand Nord et dans la dynamique des projets Chronos et Kairos et Mémoires de quartier autour de la parole des habitants.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de l'ANCT, du Département, de la CAF et de la DRAC pour un montant prévisionnel de 20 500 €.

➤ **CSC GRAND NORD**

« Une programmation culturelle « Hors les Murs »

3 000 €

L'action consiste à proposer pour le quartier du Pontreau/Colline Saint-André une programmation culturelle "Hors les murs", en pieds d'immeuble, ou en déambulation toute l'année. Les objectifs visés :

- Offrir aux habitants une offre culturelle diversifiée et adaptée à leurs envies ;
- Rendre accessible la culture en l'amenant au plus près du lieu de vie ;
- Donner envie de découvrir d'autres propositions, hors du quartier, par un accompagnement.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2024 » visant à occuper positivement l'espace public.

Il a été décidé d'inscrire cette action dans un cadre pluriannuel 2024-2026 en réponse aux attentes nationales et à l'évaluation du précédent Contrat de ville.

Cette modalité s'applique sous réserve du vote du budget annuel par l'assemblée délibérante des crédits afférents.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 4 590 €.

➤ **CSC DU PARC**

« Découverte culturelle »

2 500 €

L'objectif de cette action est de promouvoir la culture au sein du quartier, en suscitant la participation des habitants et l'ouverture du quartier à d'autres habitants par l'organisation d'expositions, d'ateliers de pratiques culturelles, et de sorties culturelles hors du quartier.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, du Département, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 10 878 €.

➤ **CSC DU PARC**

« Ciné dans mon quartier »

4 000 €

Cette action vise à promouvoir la culture et le lien social à travers des projections de films en plein air et des séances de cinéma à caractère familial dénommées « ciné famille/goûter » diffusées dans la grande salle du CSC. Ces projections sont l'occasion de montrer également les « petites vidéos » réalisées par le CSC sur la vie du quartier. Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2024 » visant à occuper positivement l'espace public.

Il a été décidé d'inscrire cette action dans un cadre pluriannuel 2024-2026 en réponse aux attentes nationales et à l'évaluation du précédent Contrat de ville.

Cette modalité s'applique sous réserve du vote du budget annuel par l'assemblée délibérante des crédits afférents.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 8 959 €.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Fonds de participation des habitants » 7 031 €

Cette action vise à l'animation et l'accompagnement par le CSC de Part et d'Autre du fonds mis à disposition des habitants pour soutenir leurs initiatives collectives par une procédure souple et rapide. Ce fonds est destiné aux habitants des 3 quartiers prioritaires. Le soutien financier de chaque projet est limité à une hauteur maximum de 500 €. Par le soutien de ces projets, ce fonds permet de renforcer les échanges entre les habitants et matérialise la prise en considération des projets de bénévoles. En 2023, ce sont 5 projets d'habitants qui ont ainsi été soutenus. Un jury composé de représentants associatifs, institutionnels et conseillers citoyens délibèrent sur le choix des projets, de manière réactive.

Par ailleurs, est mobilisé le cofinancement de de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 6 624 €.

➤ **CSC GRAND NORD** « Ateliers de pratiques culturelles » 1 000 €

L'action consiste à susciter la créativité des habitants, mobilisés sur un projet commun, inscrit dans le temps. Pour 2024, l'action est renouvelée autour d'ateliers de découverte de l'art clownesque animés par les Matapeste. Par ces ateliers, c'est un travail sur la découverte de soi, l'expression de la palette des émotions, la relation d'écoute avec l'autre qui est développé avec les participants. Plusieurs habitants ayant participé à un atelier ponctuel en 2023, ont souhaité approfondir cette pratique artistique.

Par ailleurs, est mobilisé le cofinancement de la Ville de Niort pour un montant prévisionnel de 1 350 €.

➤ **CSC GRAND NORD** « Festi'Jeunes au Pontreau » 2 000 €

Cette nouvelle action résulte d'une mobilisation de plusieurs jeunes du quartier, accompagnés par les éducateurs de rue et le CSC. Partant de leur constat d'une offre d'action insuffisante pour leur tranche d'âge dans leur quartier, ils souhaitent être à l'initiative d'un temps fort, festif, dédié à la jeunesse, avec une dimension prévention par la présence d'associations diverses. L'évènement est prévu courant octobre. Le CSC et la mission prévention spécialisée les accompagneront dans la mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et de la CAF pour un montant prévisionnel de 1 500 €.

➤ **CSC GRAND NORD** « Journal de quartier : Les Papotins » 850 €

L'action vise à soutenir la réalisation et la diffusion d'un journal de quartier pour le Pontreau/Colline Saint-André, appelé "Les Papotins". Ce journal initialement diffusé sous un format numérique est distribué en format papier pour garantir une meilleure accessibilité. Un groupe d'habitants est impliqué dans le comité de rédaction. La distribution active du journal en porte à porte par les éducateurs de rue, le CSC et la Mission Locale est une réelle opportunité de rencontre et de dialogue avec les habitants et les personnes isolées.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de l'Etat au titre des emplois aidés et du CSC pour un montant prévisionnel de 2 290 €.

➤ **VENT D'OUEST** « Jardins solidaires et pluriels » 18 000 €

L'association assure une présence et une animation des jardins solidaires du Clou Bouchet, de la Tour Chabot Gavacherie, du Pontreau et du Quai de Belle-Ile. Les objectifs sont déclinés par jardin : ils visent à occuper positivement l'espace public en organisant dans les jardins des animations autour de thèmes variés, à promouvoir le compostage collectif, à assurer la distribution des productions de légumes. Les jardins sont aussi des outils de sensibilisation aux techniques de jardinage, et sont ouverts, dans une visée pédagogique à de nombreux groupes tels que les écoles, les EPAHD, les IME, France Alzheimer. Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2024 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, du Département, de la Région, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 78 219 €.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Le jardin des partages et espace de vie du Clou Bouchet » 4 500 €

L'objectif de cette action est d'animer la place Auzanneau en intégrant le jardin partagé, par une présence quotidienne dans le jardin, en binôme avec l'association Vent d'Ouest. Diverses animations culturelles ou manuelles, en complément de l'activité de jardinage et l'animation du compostage sont également proposées.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 15 297 €.

THEMATIQUE 6 : Bien vivre au sein de quartiers durables

➤ **LES FUTURS ATELIERS DU ROND-POINT**

« Sensibilisation des habitants et des acteurs du Clou Bouchet à la consommation responsable et au développement durable » 3 000 €

L'association organise pour la 3^{ème} année consécutive un temps fort en octobre sur la friche industrielle de Sandefo au Clou Bouchet, en l'orientant cette année sur la consommation responsable et le développement durable, en lien avec la future vocation des ateliers du Rond-Point. De nombreux stands seront tenus par les futurs locataires du lieu. Plusieurs animations seront organisées : défilé de mode avec des pièces de seconde main, animation d'une fresque participative par les jeunes avec les éducateurs de rue, animations sportives pour les enfants, concert de clôture avec des talents du quartier.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et de la CAF pour un montant prévisionnel de 4 000 €.

Le montant global des subventions attribuées ce jour par la CAN est de **176 281 €**.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Accorde les subventions ci-dessus énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de Ville,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions afférentes.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Romain DUPEYROU

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué